



**Une force
à vos côtés**

WWW.CGTDSSDIS.COM

Montreuil, le 6 août 2018

Monsieur Jacques WITKOWSKI
Directeur général de la Sécurité civile
et de la Gestion des Crises
DGSCGC
Place Beauvau
75008 Paris Cedex 08

Objet : Arrêté de création de l'observatoire national du suicide

N/Réf. : SD/LB
N° 214 - 20180608

Monsieur le Directeur général,

Depuis de nombreuses années, nous n'avons de cesse d'intervenir auprès du ministre de l'Intérieur, mais aussi chaque fois que l'occasion se présente auprès des services de la DGSCGC, pour alerter sur les suicides de nombre de nos collègues sapeurs-pompiers et PATS. Nous avons demandé à ce que la DG prenne en compte la problématique, et organise la collecte des informations pour être en capacité de nous transmettre annuellement le comptage et le circonstanciel des tentatives et suicides des acteurs de notre profession (PATS et SP de tout statut).

Ce 3 août 2018, par décret publié au Journal officiel n°0177 est créé un observatoire national du suicide avec des missions et une composition précises. Il rappelle le besoin qu'ont les services publics de disposer d'un instrument de connaissance et d'aide à la décision, pluridisciplinaire et indépendant dans le champ de la prévention du suicide.

Si le Directeur général de la Police nationale, le Directeur de l'administration pénitentiaire font partie de la liste de ses membres aux côtés de bien d'autres, comment notre Direction générale n'y a-t-elle aucun représentant ?

Nous souhaitons vous signifier notre déception, et à défaut de vous voir porter une modification au décret, il sera regrettable que notre Direction générale ne soit pas membre de cet observatoire.

Les signaux alarmants que nous vous avons régulièrement transmis ne peuvent souffrir d'être ignorés. Ce décret est une nouvelle négation du problème, laissant aux employeurs la partie facile de faire reposer la responsabilité de collègues qui se donnent la mort parfois dans nos locaux, de facteurs uniquement privés et de souligner ironiquement qu'il n'existe aucun chiffre.

Monsieur le Directeur général, dans l'attente de vos remarques, veuillez recevoir nos salutations respectueuses.

Pour la CGT des SDIS

Sébastien DELAVOUX